

Compte-Rendu de la Commission Locale de l'Environnement du 20 mai 2015

Sur convocation de Bernard Rieu, maire de Vallabrix, la Commission Locale de l'Environnement s'est tenue dans les locaux de la société Fulchiron, sur le site de la carrière de Vallabrix.

Etaient présents :

- Société FULCHIRON : M.CAPELLI André (Responsable du site) et Cécile.MALAVAL, chargée des relations publiques
- Société CFEG (Compagnie Française d'Etudes Géotechniques) : Christine REY, géologue, conseil de l'entreprise Fulchiron
- Société ENCEM (Bureau d'études conseil en environnement) Nathalie LIETAR, conseil de l'entreprise Fulchiron
- Mairie de VALLABRIX : Bernard RIEU, maire et Odile PERNIN-VIDAL, 1^{er} maire-adjoint, Philippe MARIE, conseiller
- Mairie de St VICTOR-DES-OULES : Michèle ALVARO, maire et Michel BRUN
- SMAGE du Gardon : M.REYGROBELLET
- ONF : Yves BROUSSE
- Association VITAE : Alain LOONES, vice-président,
- Association St QUENTIN-ENVIRONNEMENT : Françoise BRYLINSKI,
- Association SAUVONS NOS VILLAGES : Denis LECOQ, président, et Jean-Louis IVAL, vice-président

M.Yvon BONZI, maire de St Quentin la Poterie, a été retenu au dernier moment et présente ses excuses.

La réunion débute à 14h15

Madame MALAVAL commente une présentation reprenant l'ordre du jour adressé par M. RIEU.

1. Bilan des travaux de reprise sur les dégâts provoqués par les inondations d'octobre 2014 :

Il est tombé 330mm d'eau le 10 octobre 2014, provoquant des dégâts décrits dans le Compte Rendu de la précédente CLE du 13 novembre 2014.

Un arrêté de « catastrophe naturelle » a été publié le 3 mars 2015. Mais l'assurance n'a pas pris en charge les travaux de remise en état, à l'exception des dégâts subis sur les locaux.

Les bords de la chaussée ont été curés, les merlons reconstitués. Le gué a été curé, il faudra le refaire régulièrement. Les bassins ont été pompés entre novembre et décembre 2014.

A l'ouest (secteur 3), peu de désordres ont été constatés sur les banquettes, sauf pour la 204 où il a fallu refaire un merlon sur 2m de large. En revanche à l'extrême « ouest », zone souvent érodée, la piste d'accès a été abimée et le canyon A très ensablé. Il a fallu le curer, la piste a été refaite et le tout a été enroché afin de ralentir l'eau et retenir le sable.

Outre ce glissement, deux autres glissements ont été constatés :

-une entaille côté est au niveau du bassin de décantation. Elle a été enrochée, mais

l'entaille pas encore refaite.

-vers l'ancien bassin d'argile (à l'ouest) : un enrochement est prévu.

Le bassin de rétention du Valadas a été pompé mais non curé (sera fait cet été).

2. Réhabilitation flanc « ouest » (secteur 3)

En mai 2014, les banquettes aux cotes 221 et 214 ont été réalisées, puis plantées. La 209 est presque terminée. La 204 est terrassée, la 199 est en commencement de terrassement et la 194 est terrassée, non alvéolée.

Tout sera terminé en juillet, mais les plantations n'auront lieu que début novembre. Les plants n'ayant pas pris, à cause de l'eau stagnante dans les alvéoles, ils seront remplacés en même temps. Effectivement, les plants récents de genêts et de pins sont morts, en revanche l'acacia et le peuplier a bien résisté.

M. BROUSSE : « Il faut favoriser la diversité des espèces. Il faut 4/5 ans pour sauver un plant. Il s'agit, ici, d'une zone test, d'expérimentation. Il faut reconstituer une terre végétale. »

M.REYGROBELLET suggère d'utiliser dans les alvéoles les copeaux et déchets végétaux des déboisements, bonne idée reprise par l'assistance.

M.CAPELLI précise que la vigne vierge pousse bien (sur les merlons), elle pourrait avoir un effet protecteur sur les flancs, en particulier côté nord (contre l'érosion éolienne). La projection de gazon marche bien sur les merlons mais pas sur les parois verticales.

3. Réhabilitation fronts « est » (secteur 2) et « fer à cheval » (secteur 3)

Mme LIETAR présente une étude complète, déjà envoyée en Préfecture et qu'elle remet aux deux mairies, en leur demandant un avis par décision d'un Conseil Municipal. Il lui est répondu par les intéressés que le Conseil de St Victor doit statuer le jour même, et celui de Vallabrix en juin, sur les deux propositions suivantes :

Pour le secteur 2, (partie « est ») en 5m haut x15m large, une demande préalable de défrichement doit être faite. Le recul des fronts (plus de 50m) aura une légère incidence sur le profil côté St Victor.

La durée des travaux est estimée à 7 ans maximum.

Pour la partie « fer à cheval » du secteur 3, la mairie de St Victor refusant un recul du front, la hauteur de 5m prévue par l'arrêté n'est pas possible. Il en résulte que la largeur de 15m ne l'est pas non plus. L'ENCEM propose un compromis de flancs de 7m et des banquettes de 10 à 12m, voire 15m à certains endroits.

M. IVAL demande des précisions sur les cotes et la finalisation du col: Mme LIETAR répond que le fond de fosse de St Victor sera à 170, le col à 195 et le fond de Vallabrix à 180. Quant au col, il sera aménagé et planté sous 10 ans.

M. CAPELLI rajoute que compte tenu de la forte teneur en roches et du réensemencement naturel des pins sur la partie sommitale des fronts EST (carrière de Saint-Victor), il fera moins de déboisements que prévu et n'exploitera pas sur cette partie.

4. Voie d'accès vers St Victor

La Société Fulchiron est en attente de signer une convention avec la commune de la Capelle-Masmolène qui aura la maîtrise déléguée des travaux de voiries (4km de voies de 5,5m à 6m de large plus bandes débroussaillées de 3m). La fin des travaux n'est pas prévue avant juin 2016.

M. CAPELLI présente le plan de circulation des poids lourds en fonction de leur destination : ce plan sera présenté à tous les transporteurs pour choisir l'itinéraire.

M. IVAL demande de corriger sur la carte la D405 qui passe par le Moulin neuf et demande si les camions pourront aller vers St Hippolyte en sortant de St Victor.

M.CAPELLI répond qu'en sortant sur la route de Bagnols, les camions n'auront pas le droit de tourner à droite vers St Hippolyte.

Les expéditions vers Uzès/Alès passeront côté Vallabrix par la D5, toutes les autres vers l'autoroute, etc sortiront par St Victor pour se diriger vers Bagnols.

Le stock de sable traité sera près de l'usine, les camions venant de St Victor emprunteront une voie enrobée qui passera par le col. Cette voie ne sera pas empruntée par les engins d'exploitation.

M.LOONES fait part de l'inquiétude du village sur le bruit que pourrait occasionner un convoyeur dont on a parlé dans la CLE de septembre 2014. M.CAPELLI répond qu'il n'est plus prévu de convoyeur pour le moment, que les convoyeurs modernes sont peu sonores et que de toutes façons, le convoyeur ne fonctionnerait pas la nuit.

A la place du convoyeur, le sable brut sera transporté par des chargeurs jusqu'au col et déversé par gravité du col vers l'usine.

A la question posée sur les conséquences de ce stockage de sable sur les banquettes prévues côté Vallabrix, il est répondu que la réhabilitation ne pourra se faire sur une largeur d'environ 50m tant qu'il y aura exploitation côté St Victor.

5. Bruit : bilan des mesures

Mme LIETAR présente les résultats d'analyses effectuées les 12/13 mars 2015, côté Vallabrix. Elle a constaté des dépassements nocturnes en 4 points sur 6 (1, 2, 4, 5).

Les émergences dépassent 3dB avec un maximum de 12dB à un moment.

Les mesures seront faites côté St Victor sur 3 points fin juin-début juillet. Il est demandé de refaire un point côté Vallabrix en même temps.

M. LOONES demande si l'on peut faire des mesures dans l'usine pour détecter les sources principales de pollutions sonores la nuit, afin d'envisager leur confinement.

Mme LIETAR va voir avec la Société Fulchiron comment le faire pratiquement.

Compte-rendu : synthèse des notes prises par Alain Loones, Jean-Louis Ival, Françoise Brylinski, Odile Pernin-Vidal, Philippe Marie

Fait le 25 mai 2015

Destinataires : les présents, Mme Iliou (DREAL), M. DESBOEUFS et M. CLAUDET (ONF), SOREVE,

Compte-Rendu de la Commission Locale de l'Environnement du 20 mai 2015

Visite du site

Conclusion

Visite du secteur 3

Il est constaté les travaux d'enrochements effectués sur la partie extrême ouest. Le palier 209 est complètement terrassé, seules quelques alvéoles restent à faire. Le palier 204 est majoritairement alvéolé et planté, il reste encore une partie à faire et un terrassement à terminer. On constate la présence d'eau importante dans certaines alvéoles et de nombreux plants de genêts morts. Les plants d'acacias en bordure des flancs semblent résister.

Quelques plantes gazonnantes s'implantent sur le sommet des merlons.

Il est vraiment urgent de trouver le moyen d'enraciner : éviter l'argile dans le fond pour favoriser la percolation ? mettre de la terre végétale ou des restes végétaux de déboisement. Pourquoi ne pas rajouter des espèces telles que les roseaux. Nous avons pu constater, lors de la visite, qu'ils se sont bien implantés dans la partie basse du « fer à cheval ».

Compte tenu du délai de mi-juillet imposé par l'arrêté, et des terrassements et alvéoles qui restent à faire (2 banquettes et demie), il nous semble que des moyens importants doivent être mis en œuvre pour terminer à temps.

En conclusion, nous retenons particulièrement 2 points concernant la conduite de l'exploitation et la réhabilitation du secteur EST :

- le délai de 10 ans annoncé est très long compte tenu de la nécessité d'une végétalisation rapide sur ce site. Dans l'AP de 2013, un délai de 2 ans avait été retenu sur le secteur OUEST pour aménager les banquettes.
- Le convoyage des matériaux à partir du site de St-Victor et le choix du déversement par gravité obère l'achèvement des travaux de remise en état à court terme.

Ces deux points semblent indiquer que, dans la perspective du développement de l'exploitation sur le versant sud de la colline, la réhabilitation du versant nord devient, de fait, un objectif secondaire.

Destinataires : les présents, Mme Iliou (DREAL), M. DESBOEUFS et M. CLAUDET (ONF), SOREVE